

ACTIONS A VENIR

GRAND PROJET DE REGENERATION DES CORAUX

Interpellée par la dégradation des fonds marins, l'APNE a entrepris de mener un projet de régénération des coraux.

L'écosystème de la Martinique est une richesse précieuse. Cette richesse tend à disparaître au fil des années. Les récifs coralliens régressent fortement et continuellement.

En collaboration avec d'autres experts, l'APNE participera à la mise en place d'un projet autour des boucles de coraux afin de repeupler nos eaux.

Récifs coralliens Les joyaux de l'outre-mer

La France est le seul pays au monde à posséder des récifs coralliens dans les trois océans de la planète. Les 8 collectivités françaises d'outre-mer abritent ainsi près de 10 % des récifs et 20% des atolls du monde.

Les récifs coralliens sont des écosystèmes exceptionnels menacés qu'il est important de préserver. Au même titre que les mangroves et les herbiers qui sont des écosystèmes associés aux récifs, ils offrent de grands services aux communautés humaines qui en vivent.

INFOS PRATIQUES

Vous aimez la Martinique,
vous voulez la préserver
pour les générations futures

REJOIGNEZ-NOUS

Nous avons besoin de vous à nos côtés !

Suivez notre actualité sur facebook



APNE

Siège social:
C/O Charles VIRASSAMY
Habitation Bellevue

Téléphone : 0596 54 42 27 - 0696 27 10 43

Télécopie : 0596 54 42 27

Mail: apne972@gmail.com -
charlesvira@orange.fr



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT



**Agit pour la Martinique &
le bien-être des martiniquais**

 0696 27 10 43

HISTOIRE DE L'APNE



Charles VIRASSAMY,
Président fondateur

L'Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement a été créée en 1973 sous l'impulsion de Charles VIRASSAMY et quelques experts écologistes.

L'APNE fut la 1^{ère} Association environnementale créée en Martinique. Sensible aux problèmes de l'environnement, à la dégradation du pays, depuis 40 ans, elle a mené plusieurs actions sur le terrain qui ont permis l'avancée de grands chantiers environnementaux et ont forgé son respect aux yeux de tous pour la qualité de ses travaux.

Années 70-80, 4 combats phares sont menés:

- Opération plage propre et installation de poubelles .
- Plantation de 1200 cocotiers dans la mangrove de Rivière-Salée pour lutter contre l'appropriation par certains groupes des 50 pas géométriques.
- Lutte contre le projet ASATAHAMA (plage privatisée + hôtel aux Salines). Création du Comité des salines. Grâce à cette détermination, les salines ont été préservées, classées et achetées par le conservatoire du Littoral.
- Barrage de Lamanzo: Eviter d'envoyer dans le sud de l'île la maladie présente dans le nord: la bilharziose. Un système de filtrage a été accordé à la suite de la mobilisation.
- Lutte contre l'épandage aérien

ACTIONS DE L'APNE

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1976, l'APNE s'est donnée pour missions:

- Sensibiliser chaque martiniquais à la préservation de son île,
- Apporter son expertise sur des problématiques environnementales,
- Défendre les causes environnementales,
- Participer à la transmission des valeurs de respect de l'environnement aux jeunes martiniquais.

COMMISSIONS APNE

L'APNE fait partie de plusieurs commissions dans lesquelles elle apporte son expertise sur les grandes problématiques:

- La commission Sites & Paysages
- La commission des carrières
- La CDOA
- La CDECA
- La commission de préservation du site de la Caravelle
- Membre des CLIS
- Membre du Conseil d'administration de l'agence des 50 pas géométriques